



INFO PLC

Message du Président des PLC: rétrospective de l'année

La part des producteurs
Norme de composition du yogourt

Message du Président

Aux députés,

Vous n'êtes pas sans savoir que les pourparlers sur le commerce international ont lentement repris au cours des quelques derniers mois. Au nom des Producteurs laitiers du Canada (PLC), je souhaite remercier le gouvernement fédéral de n'avoir cessé d'apporter son soutien à la gestion de l'offre pour l'industrie laitière canadienne pendant les négociations entre le Canada et l'UE et celles à l'OMC.

Je continue de croire que la position ferme adoptée par le Canada à l'égard des produits sensibles, dont aucune réduction des tarifs hors contingent et aucun accroissement des CT, s'impose pour garantir, à l'avenir, le succès de l'industrie laitière canadienne.

Doha

Les PLC ont suivi de près les négociations à l'OMC cet automne, quand les négociateurs sont revenus à la table quelques fois. Nous avons entendu à plusieurs reprises au cours de l'année que les membres de l'OMC souhaitent conclure un accord en 2010. Cependant, malgré la recrudescence des activités, cet objectif risque de subir de nouveaux délais.

Canada-U.E.

La première de cinq réunions sur la négociations d'un accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) s'est tenue à Ottawa pendant la semaine du 19 octobre 2009. D'autres réunions se dérouleront au cours des deux prochaines années, lors desquelles on examinera diverses politiques d'accès liées à l'agriculture, des procédures douanières, l'immigration et l'investissement étranger.

La délégation de l'UE a vu dans la première semaine de négociations une occasion de critiquer la gestion de l'offre dans le secteur laitier canadien et de demander davantage d'accès au marché laitier canadien. Dans le secteur laitier, le Canada enregistre un déficit commercial avec l'Europe : alors que le Canada exporte 40 millions de dollars de produits laitiers (dont 28 millions de dollars de fromage), notre pays importe 246 millions de dollars de produits laitiers européens (notamment 167 millions de dollars de fromage). Qui

plus est, le Canada accorde déjà un meilleur traitement (tarifs intra-quota plus faibles) au fromage de l'UE importé au Canada que celui que l'UE accorde au Canada pour le fromage canadien.

Le gouvernement canadien a clairement fait savoir, à plusieurs reprises, que la gestion de l'offre serait le premier élément exclu des négociations pendant ces pourparlers entre le Canada et l'UE. Réagissant à la critique européenne, l'honorable Stockwell Day a déclaré aux médias : « Nous continuons de camper sur une position tranchée, à savoir que le lait – et le secteur assujéti à la gestion de l'offre – ne sont pas négociables. C'est là notre position. » Les PLC soutiennent fermement la position du Canada qui est la même que celle adoptée lors des précédentes négociations commerciales bilatérales et multilatérales.

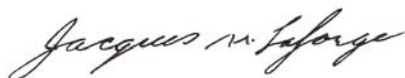
ACI

En octobre, les ministres provinciaux et territoriaux se sont réunis à Whitehorse et ont approuvé le texte actuel de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), plus particulièrement le chapitre 9 qui traite de l'agriculture. L'ACI est une entente intergouvernementale dont l'objet consiste à réduire et à éliminer, dans la mesure du possible, tous les obstacles à la libre circulation des personnes, marchandises, services et investissements au Canada et à créer un marché intérieur ouvert, efficace et stable.

Les PLC étaient consternés que le texte sur la gestion de l'offre, dans le chapitre 9, soit essentiellement le même que celui de la version de 2008, car ce libellé est ambigu et n'est pas dans le meilleur intérêt des producteurs laitiers. Les PLC restent ouverts et engagés à rencontrer le gouvernement afin de discuter de leurs préoccupations.

Les PLC espèrent, étant donné que cet accord doit encore être ratifié par les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral, que les parties tiendront compte des engagements qui ont été pris à l'égard des producteurs laitiers et de la gestion de l'offre.

Je vous souhaite de joyeuses Fêtes au nom de tous les membres et du personnel des Producteurs laitiers du Canada.



Jacques Laforge
Président

La part des producteurs

L'année dernière a été particulièrement difficile dans les marchés laitiers internationaux, où l'extrême instabilité des prix a obligé les producteurs laitiers à travailler à perte, avec une exception : le Canada. La réussite de l'industrie laitière canadienne est attribuable à la gestion de l'offre, qui garantit l'approvisionnement régulier et sûr de lait, ainsi que des prix stables tout au long de la chaîne d'approvisionnement laitière, y inclus celui des produits laitiers pour les consommateurs.

Au Canada, les producteurs laitiers travaillent fort pour offrir au consommateur canadien des produits laitiers de qualité à prix raisonnable.



En 2008, 2009 et 2010 la part des producteurs laitiers canadiens d'un verre de lait de 250 ml, qui coûte habituellement 2,00 \$ dans un restaurant, n'est que de 21 cents; 11 cents vont aux transformateurs et distributeurs et 1,68 \$ va au restaurant, où le lait est versé dans un verre et porté à la table.

Il est important de noter qu'une baisse du prix du lait à la ferme n'a qu'un effet minime sur le prix des produits laitiers au restaurant ou au magasin. Plusieurs scénarios de par le monde l'ont démontré. Dans le rapport d'octobre 2009 de la Cour des comptes européenne, on observe que pendant la période de 2000 à 2007, les prix payés aux producteurs ont chuté de 6 pour cent, tandis que le prix à la consommation a grimpé de 17 pour cent. En outre, en Europe et aux États-Unis, où les prix du lait ont dégringolé pour les producteurs laitiers au cours de l'année dernière, le prix de détail des produits laitiers est demeuré en grande partie inchangé, ce qui a poussé les pouvoirs publics à enquêter sur l'écart entre le prix à la production et le prix à la consommation, et à annoncer des milliards de dollars de subventions pour les producteurs ne pouvant pas toucher un revenu décent.

Les PLC rappellent aux parlementaires de placer les choses en perspective: le Canadien moyen ne dépense que 10% de son revenu disponible pour la nourriture. De plus, ce que les producteurs reçoivent n'est qu'une goutte dans un verre.

Norme de composition du yogourt

Les Producteurs laitiers du Canada continuent de présenter la nécessité d'élaborer une norme fédérale de composition du yogourt. En février 2009, les PLC ont reçu des messages favorables du gouvernement fédéral faisant état de sa volonté d'examiner l'idée d'élaborer une telle norme, dans l'intérêt de maintenir la solidité et la rentabilité des producteurs et des transformateurs canadiens, tout en renforçant la compréhension et la confiance des consommateurs.

Les PLC croient qu'il s'impose de modifier les normes fédérales actuelles de façon à y inclure le yogourt, ce qui en garantirait l'intégrité comme produit laitier tout en répondant à la demande des consommateurs canadiens qui exigent de la qualité, de l'uniformité et de la prévisibilité. Dans un marché national, ces objectifs doivent passer par une seule norme nationale à la place de plusieurs normes provinciales différentes.



Les PLC demeurent engagés et ouverts à participer à des consultations du gouvernement avec les parties intéressées.

UN NOUVEAU SITE WEB!

INFO PLC a été mis à jour pour refléter le style du nouveau site web des PLC
Continuez de visiter www.producteurslaitiers.ca pour voir le nouveau site Web à venir bientôt!



Les Producteurs laitiers
du Canada

INFO PLC est une publication des Producteurs laitiers du Canada

Pour plus d'information:

Rosemary MacLellan

Directrice adjointe, Relations gouvernementales

rosemary.maclellan@dfc-plc.ca

(613) 236-9997

